

District de la Somme de Football - Saison 2019 / 2020

REGLEMENT SPECIFIQUE CHALLENGE FUTSAL / CATEGORIES U15 et U18

Article 1:

10 équipes par catégorie seront réparties en 2 poules de 5 équipes.

Phase qualificative le 19/02/2020 :

Formule championnat avec une durée des rencontres de 1 X 15 minutes. (En cas d'absence d'une équipe : 3 rencontres de 1X 20min). Phase finale le 26/02/2020 :

Pour les équipes ayant terminé 1^{er} ou 2^{E} de leur groupe en phase qualificative, formule championnat à 4 équipes avec une durée des rencontres de 2 X 10 minutes.

Article 2:

Les équipes seront composées de 4 joueurs de champs, 1 gardien de but et 3 remplaçants maximum.

Changement de joueurs à volonté qui s'effectue dans les zones de remplacement (5m devant les bancs de touche). Ils peuvent s'effectuer à tout moment de la partie (ballon en jeu ou non).

Article 3:

La surface du gardien de but est la zone des 6 mètres (tracé jaune ligne pleine). Relance à la main.

Article 4:

La passe au gardien de but : Il est interdit de remettre le ballon au gardien de but après que celui-ci l'ait joué ou contrôlé (des mains ou du pied) sauf lorsque le gardien est dans le camp adverse.

Article 5:

Toutes les remises en jeu (coups francs, touches, corners et dégagements du gardien de but) doivent s'exécuter, avec les adversaires obligatoirement à 5m et dans un temps maximum de 4 secondes.

COUP D'ENVOI:

- Vers l'avant et joueurs adverses à 5m.
- Un but peut être marqué directement.

RENTREE DE TOUCHE:

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne (pieds à l'extérieur du terrain pour la prise d'élan).
- Pas de but direct.
- Lorsque le ballon touche le plafond ou tout autre élément extérieur.

COUP DE PIED DE REPARATION (Penalty):

- Distance 6m.
- Partenaires et joueurs adverses à 5m hors de la zone.
- Le gardien de but a les pieds sur la ligne de but.

Article 6:

Il n'y a pas de hors-jeu.

Article 7:

Tous les tacles et charges sont interdits.

Article 8:

Le port de protège – tibias est obligatoire pour participer aux rencontres.

Article 9:

Pour les cas non prévus, il sera fait application du règlement des championnats futsal en ligne sur le site du DSF.